

Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA) Aménagements Paysagers (AP)

CFA Agricole de l'Aube

Niveau du diplôme préparé

Bac +2

Contrat d'apprentissage

Le BTSA Aménagements paysagers permet d'appréhender l'ensemble des techniques et compétences nécessaires pour débuter une carrière dans le paysage : techniques d'aménagement du paysage, botanique, nouvelles méthodes d'entretien alternatif des espaces, choix des végétaux et des matériaux, conception de projets, croquis, dessins, conduite d'un chantier...

Ce BTS se prépare uniquement en alternance dans cet établissement

[lien vers le site du CFA](#)

Domaine

Agriculture – Bois – Elevage – Agroalimentaire -Bio technologies – Chimie

Contact

Philippe GALLAND
CFA Agricole de l'Aube

Coordonnées

cfa.aube@educagri.fr
03 25 41 64 00

Localisation de l'établissement

Agglomération de Troyes

Remarque

Alternance sur 24 mois.

Durée Stage ou Alternance : 24 mois (soit 2 ans)

Stage ou Alternance débutant en : Septembre

Période de stage :

Sep Oct Nov Dec Jan Fev Mar Avr Mai Juin Juil Aou